



Gare de Mons: permis ratifié EN COMMISSION

▶ La majorité a voté en faveur du texte. Le MR s'est abstenu

▶ La commission de l'Aménagement du territoire du Parlement wallon a approuvé mardi le décret qui ratifie le permis délivré au projet de construction d'une nouvelle gare à Mons. La majorité a voté en faveur du texte. Le MR s'est abstenu.

La ratification a eu lieu en application de la procédure DAR, qui vise des projets considérés comme étant d'intérêt régional. L'opposition s'est étonnée du choix fait par le gouvernement, et son ministre de l'Aménagement du territoire, Philippe Henry, de recourir à ce dispositif vu les incertitudes juridiques

qui pèsent sur celui-ci. De nombreux recours ont été déposés devant la Cour constitutionnelle contre cette procédure initiée sous la précédente législature par le ministre André Antoine.

"On rentre des meubles dans une maison en train de s'écrouler", a ironisé le chef de groupe MR, Willy Borsus, pour qui il ne fait

presqu'aucun doute que le dispositif va être annulé. "Vous avez une lecture variable. Je n'ose imaginer ce que vous auriez dit si je n'avais pas recouru à une telle procédure", a répondu M. Henry.

LE GOUVERNEMENT a requis deux consultations juridiques pour statuer sur la question. Il

en ressort que, même si la gare de Mons n'est pas reprise nommément dans le décret instituant le DAR, elle peut être considérée comme un projet structurant de mobilité et à ce titre faire l'objet d'une ratification parlementaire.

"On attend les arrêts de la Cour constitutionnelle", a expliqué pour sa part Veronica Cremasco (Écolo), dont le parti a vivement combattu le dispositif DAR sous la législature précédente.

Si la députée soutient le projet en tant que tel, qui permettra de relier deux quartiers importants de la ville de Mons, elle est plus réservée sur le choix de l'architecte concepteur du projet, Santiago Calatrava, déjà retenu pour la gare de Liège.

SELON ELLE, il ne représente plus ce qui se fait de plus moderne dans l'architecture. "Je regrette que deux colosses de ce type soient si proches l'un de l'autre", a-t-elle ajouté.



▶ Les travaux de construction de la passerelle provisoire qui permettra de rejoindre les quais au départ de la gare ont débuté ce lundi. © AVPRESS

Les travaux débutent...

MONS Les travaux de construction de la passerelle provisoire qui permettra de rejoindre les quais au départ de la gare provisoire ont débuté ce lundi. Il en est de même pour les travaux d'aménagement de l'espace parking situé à droite de la gare provisoire.

Toute une série de modifications pour le parcage des véhicules des usagers ont été mises en place dernièrement. Des feuillets d'information ont été distribués aux voyageurs la semaine dernière pour que la transition s'opère en souplesse.

A. Lcx